



HAL
open science

Les "sciences de l'information" en questions. Le point de vue du lecteur

Jean-Michel Salaün

► To cite this version:

Jean-Michel Salaün. Les "sciences de l'information" en questions. Le point de vue du lecteur. Réseaux : communication, technologie, société, 1993, 58. sic_00000048

HAL Id: sic_00000048

https://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000048

Submitted on 14 Jun 2002

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean-Michel Salaün : Enseignant-chercheur à l'Ecole nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques (Enssib), membre du Centre d'études et de recherches en sciences de l'information (Cersi).

Résumé :

Même si elles trouvent leurs racines dans des traditions professionnelles anciennes, "les sciences de l'information" se sont affirmées dans les deux dernières décennies sur la base de politiques publiques dans l'information scientifique et techniques et de l'arrivée des nouvelles technologies de traitement de l'information. La réflexion conceptuelle n'a pas accompagné le développement des outils. L'analyse des médiations construites à partir de l'activité de lecture, donc du destinataire devrait autoriser une nouvelle avancée de ces sciences qui intégrerait les apports de l'histoire du livre, de l'économie de l'information ou de l'informatique documentaire.

Les "sciences de l'information" en questions

Le point de vue du lecteur

(J.-M. Salaün - CERSI)

En 1975 une nouvelle discipline a été accueillie officiellement au sein de l'université française, baptisée "sciences de l'information et de la communication". L'histoire de la réunion des enseignants-chercheurs, sous l'impulsion en particulier de R. Escarpit, des débats qui l'ont traversée, de ses développements, de ses avancées, mais aussi de ses hésitations et de ses fragilités n'est pas encore écrite, il est sans doute trop tôt. Mais autant qu'une naissance et une promesse, la fondation d'une nouvelle section scientifique est aussi un aboutissement. On connaît assez bien les courants fondateurs de ceux qu'en France on regroupe souvent sous la dénomination "sciences de la communication". Dans cet article nous voudrions discuter de l'autre partie de la dénomination d'origine les "sciences de l'information", moins connues malgré quelques publications qui tentent régulièrement de faire le point¹.

L'expression n'est pas vieille, issue notamment de la rencontre de professionnels de l'informatique et de la documentation, et contestée. Nous n'insisterons pas sur son flou conceptuel, les tentatives de précision n'ont pas

¹On pourra consulter notamment "Sciences de l'information, technologie de l'information, société de l'information", *Brises* n°16, Inist-Cnrs 1991.

toujours été jusqu'ici très convaincantes. La pérennité de ce groupe particulier s'explique plutôt par une volonté identitaire de chercheurs et de praticiens que par une rigueur scientifique. Cette caractéristique est d'ailleurs largement partagée par l'ensemble de la section universitaire.

Le fondement de la catégorie, au moins en France, est plus sociologique qu'épistémologique. Comme il est souvent plus simple de se définir par défaut (par ce que l'on n'est pas ou plus plutôt que par ce que l'on est) deux autres orientations, représentées par deux groupes de professionnels ou de chercheurs, ont servi de repoussoir. Les tenants des "sciences de l'information" insistent d'abord sur une rupture dans leur propre tradition. La dynamique scientifique originelle s'appuie sur les bibliothèques et se cristallise dans un savoir pratique : la "bibliothéconomie" pour la gestion des services, la "bibliographie" pour le repérage des livres² qui débouche au début du siècle dans une tentative pour construire un savoir autonome qui se veut scientifique "la bibliologie". La montée de nouvelles pratiques professionnelles, justement baptisées "documentation", plus directement orientées vers la recherche de documents notamment dans les entreprises, couplée à l'arrivée de l'informatique ont conduit certains chercheurs et praticiens à faire la différence entre ceux qui se préoccuperaient plus du "support", respectivement les bibliothécaires et le livre, et ceux qui mettraient l'accent sur le "contenu", "l'information", différence d'autant plus pertinente à leurs yeux que les nouvelles technologies de traitement des signes dématérialisent spectaculairement les anciens objets et outils.

La seconde exclusion concerne "les sciences de la communication". L'argument rejoint le précédent "la communication" serait le processus, "l'information" le contenu. A tort ou à raison les tenants des "sciences de la communication" sont perçus comme envahissants, orientants leurs réflexions plutôt vers les médias de masse et peu réceptifs aux questions posées par leurs cousins des "sciences de l'information".

A vrai dire ces deux différenciations en masquent une troisième, moins explicite mais peut être plus réaliste : l'arrivée dans le champ de professionnels et de chercheurs issus des sciences dites exactes ou dures dont la culture et les comportements sont étrangers aux littéraires, historiens, sociologues ou humanistes qui traditionnellement s'intéressent aux bibliothèques ou analysent la communication.

Nous voudrions montrer ici à la fois la réalité de la différence et la nécessité actuelle du dialogue et de l'approfondissement. Un travail plus important sur les fondements de la discipline, sans exclusive *a priori*, nous paraît urgent. Les "sciences de l'information et de la

²Pour un aperçu de la première construction de ces savoirs pratiques : Desgraves Louis, "Naissance de la "science" des bibliothèques", in *Revue française d'histoire du livre*, n°70-71 1er et 2nd trimestre 1991, pp.3-30.

communication" sont pluridisciplinaires répète-t-on à l'envie. Cette caractéristique est une richesse quand les divers apports nourrissent le champ central. C'est une fragilité quand ce dernier n'est qu'un terrain d'application pour diverses disciplines. Les forces centrifuges l'emportent alors sur les forces centripètes. Le noyau se vide. Il serait paradoxal que dans les années quatre-vingt dix où, plus que jamais, les technologies de l'information envahissent le social, les sciences du même nom n'arrivent pas à s'affirmer !

Racines professionnelles et scientifiques

La construction des sciences de l'information (par facilité nous garderons ce terme générique pour l'ensemble du milieu professionnel et scientifique issu de la tradition bibliothéconomique) balance depuis l'origine entre une nécessité professionnelle de gestion et une abstraction conceptuelle. La première découle d'une demande sociale forte, la seconde des objets mêmes qui sont manipulés.

Rechercher ou classer les livres, les documents, les conserver, les rendre accessibles, répond à la demande de collectivités, grandes, petites ou d'individus parfois. Ces collectivités sont structurées en sociétés ouvertes, sociétés fermées, ou même confidentielles. Leurs objectifs peuvent être très précis, utilitaires parfois immédiats, ou plus généraux et lointains. Pour satisfaire ces besoins des techniques ont été inventées et adaptées qui se sont perfectionnées au cours des siècles sous la triple pression de l'évolution des collectivités et de leur demande, de celle du nombre, de la forme, et des modalités de diffusion des documents produits et enfin de celle des outils disponibles. Au premier modèle d'organisation, la bibliothèque, qui perdure encore, se sont superposés et ajoutés celui de la recherche documentaire ou celui des banques de données et divers services associés.

Mais ces livres et documents manipulés et traités sont aussi des représentations de connaissances, des supports de savoir. Les choix des professionnels chargés de ce travail reflètent, et éventuellement modifient, le rapport au savoir et à la culture de leur époque. Inventer une classification, ranger un document sous une rubrique, en faciliter l'accès, dans l'espace et dans le temps, c'est aussi intervenir sur les connaissances de la collectivité à laquelle on s'adresse.

C'est pourquoi dès l'origine jusqu'à nos jours, les bibliothécaires, les documentalistes, les producteurs de banques de données ont développé, parallèlement aux réflexions sur les techniques de gestion des documents, des analyses à vocation plus épistémologique. Pourtant l'une et l'autre constructions, si elles sont articulées, ne sont pas prises dans les mêmes logiques d'évolution. Les techniques ont leurs contraintes qui relèvent surtout d'une compétence d'ingénierie. L'évolution des savoirs passe, bien sûr, par d'autres cheminements.

Une part des difficultés des "sciences de l'information" vient de la confusion entre ces deux niveaux. La tentation est d'autant plus grande que bien des figures des bibliothèques, puis des sciences de l'information, sont au départ des savants, des érudits ou des spécialistes d'une discipline scientifique reconnue qui, par goût ou par opportunité, se passionnent pour les problèmes documentaires. La "double compétence" est une des qualités appréciées dans ces professions. Cette dualité est classique dans l'activité d'un médiateur, pris dans le paradoxe de l'impossible transparence. On la retrouve dans bien d'autres métiers de la communication. Simplement nous voudrions insister ici sur la forme particulière qu'elle a pu prendre.

L'histoire, la critique littéraire, la science politique, les mathématiques, la sociologie, la linguistique, la psychologie, l'informatique, et aujourd'hui l'économie et le management sont quelques unes des disciplines qui ont été mises à contribution pour la construction des outils bibliothéconomiques ou de recherche documentaire. Dans le même temps, c'est bien naturel, les artisans de ces techniques sont intervenus directement dans les débats sur la place et le développement de ces disciplines, appliquées à leur champ. Mais ils sont aussi souvent allés plus loin, considérant, à tort ou à raison, que leur fonction dépassait le cadre de leurs techniques ou de leurs établissements et qu'ils se trouvaient au centre d'enjeux beaucoup plus larges.

On pourrait sans doute remonter très loin dans l'histoire et trouver des illustrations de tels débats, par exemple autour des couvents ou chez les révolutionnaires de 1789³. Le lecteur trouvera dans l'encadré ci-joint un épisode particulièrement célèbre qui a marqué fortement l'histoire des bibliothèques au début du siècle.

C'est à partir d'un projet inédit que les recherches dans le domaine seront relancées, trente à quarante ans plus tard. Les guerres avaient déjà montré la relativité du discours sur la coopération scientifique internationale⁴ et l'importance stratégique de la capitalisation du savoir, mais la guerre froide, obligeant (pour un temps au moins) les militaires à construire plutôt qu'à détruire, donne à la recherche scientifique une place centrale. Dans le contexte de la course au nucléaire ou à l'espace, l'amélioration de la productivité documentaire, corrélée à la productivité scientifique, est devenue un enjeu national.

³Les quatre tomes de *L'histoire des bibliothèques* ed. Cercle de la librairie en donnent de multiples exemples. Pour nos illustrations, nous nous appuyons principalement sur le tome 4 et en particulier sur les articles de Bruno Delmas "Une fonction nouvelle : genèse et développement des centres de documentation", de Martine Poulain "Naissance des sociologies de la lecture" et le nôtre "Les politiques publiques en information scientifique et technique".

⁴ Cf. Gablot Ginette "Au coeur des rapports science-société, l'information scientifique et technique une longue histoire" in *Brisés* opus cité, et pour l'entre-deux guerre Schroeder-Gudehus Brigitte, *Les scientifiques et la paix, La communauté scientifique au cours des années 20*, presse de l'université de Montréal, Montréal 1978.

L'enjeu s'est ensuite déplacé progressivement du domaine de la géopolitique à celui de la compétition industrielle puis de la concurrence dans le seul champ d'une économie de l'information. Nous ne ferons pas ici l'histoire des événements et des débats qui ont, en France dans les années soixante-dix et quatre-vingt, fortement marqué le monde documentaire. Insistons simplement sur quelques points importants pour notre propos.

L'enjeu est bien nouveau, la dynamique professionnelle l'est aussi. Les acteurs les plus dynamiques sont maintenant les centres de documentation des laboratoires ou des centres techniques qui ont accumulé des ouvrages et des périodiques dans des disciplines particulières, qui ont perfectionné leurs techniques de traitement des documents et qui ont des pratiques quotidiennes d'échanges internationaux. Comme souvent la prise de conscience qu'une nouvelle époque s'est ouverte vient d'abord des États-Unis. Elle comprend deux volets, distincts mais articulés : d'une part l'utilité d'une politique nationale pour coordonner l'effort de recherche documentaire, d'autre part l'efficacité sans précédent des techniques informatiques et de télécommunication pour le stockage, la gestion, le traitement et la mise en circulation des informations contenues jusqu'ici sur du papier ou parfois transférées sur des microfiches. Ces réflexions trouvent leur corollaire dans de nombreux pays occidentaux et sont aussi développées au sein de l'Unesco⁵.

En France la prise de conscience a mûri, notamment au sein du Commissariat général au Plan. Elle débouche en 1973 sur la création d'un Bureau national d'information scientifique et technique, dit le Bnist. Le Bnist est le premier d'une longue série de sigle en "-ist" qui vont se multiplier autour des administrations concernées et saturer la littérature spécialisée⁶. Alors qu'au début du siècle nos acteurs s'accrochaient au préfixe biblio- pour marquer que l'on appliquait une réflexion pluridisciplinaire au document, l'abus des "-ist" témoigne à la fois d'une démarche plus technocratique et d'un changement d'objet. On ne construit pas une science, mais des structures. Celles-ci ne traitent pas des documents, mais de l'information.

Un des points d'orgue de cette période sera l'année 1978 avec notamment la parution du rapport dit "Nora-Minc" sur *L'informatisation de la société*, et de ses annexes. Le rapport, largement popularisé, illustre bien la teneur des réflexions, même s'il n'est pas forcément totalement représentatif des différents courants et périodes de cette époque mouvementée. L'information, telle qu'on la présente, pourrait s'apparenter à l'énergie, une ressource indispensable qui alimente l'économie et le social⁷.

⁵UNESCO, *Unisist Étude sur la réalisation d'un système mondial d'information scientifique*, Paris 1971.

⁶Par exemple : Bnist, Arist, Midist, Audist, Dbmist, Cadist, Urfist, Sunist, Inist, Dist...

⁷Cette conception est socialement dominante. Elle dépasse largement le cercle scientifique. On la retrouve aussi bien dans les petites phrases politiques ("En France on n'a pas de pétrole mais on a des idées". V. Giscard d'Estaing), dans les rapports d'experts (Groupement

Les perspectives ouvertes par les nouvelles technologies ont en quelques années transformé les termes du débat. Ce qui était utopie au début du siècle devient banalité. Avec ces technologies de nouveaux concepts scientifiques ont été importés dans le domaine, notamment l'analyse de système et la théorie mathématique de la communication de Shannon et Weaver. "Les sciences de l'information" se construisent sur ces bases, en rupture avec leurs ancêtres.

Il n'y a pas, à notre connaissance, de texte fondateur, ni même de consensus réel sur des concepts qui seraient propres à la discipline, et ceci aussi bien aux États-Unis⁸ qu'en France. Mais l'origine de la réflexion est double : d'une part les pratiques de documentation dans des secteurs spécialisés, de l'autre l'application de l'informatique au domaine.

Cette rencontre a conduit de nombreux observateurs à prédire la fermeture des bibliothèques et des centres de documentation au profit d'une circulation fluide de l'information au travers des réseaux de télécommunication. Dans un dossier du *Bulletin des bibliothèques de France*, intitulé "Bibliothèques du futur ou futur sans bibliothèque ?", D. Varloot, alors directeur des bibliothèques au ministère de l'éducation nationale, publie un article résumé ainsi :

Les nouvelles technologies vont permettre de transmettre à distance et instantanément l'information scientifique et technique. Les possibilités de communication presque immédiate concourront à la mise en place d'un vaste système d'information interactif et interdisciplinaire, dans lequel le support papier aura un rôle très secondaire. Les bibliothécaires doivent se préparer à voir évoluer leur fonction de celle de "gardien du coffre" à celle de "consultant en information" dans un système qui ne rendra plus nécessaire les "stockages intermédiaires" entre émetteurs et destinataires de l'information.⁹

Les Cassandre ont eu tort, au moins jusqu'à aujourd'hui. On a assisté au contraire à un renforcement du rôle des bibliothèques en France et de leur activité. Les centres de documentation ont une vie plus mouvementée. Mais cette instabilité paraît bien être structurelle, et personne ne peut dire aujourd'hui que la profession de documentaliste est en perte de vitesse. Enfin d'autres métiers et d'autres structures sont nées, parallèles ou complémentaires des premières, comme les serveurs de

français des producteurs de bases et banques de données, *Les bases et banques de données, pétrole gris, une chance pour la France*, rapport Paris octobre 1981.) ou encore dans les essais des penseurs à la mode (par exemple Attali Jacques, *La parole et l'outil*, Puf, Paris 1975.).

⁸Cf. Herner Saul, "Brief history of information science" in *Journal of the American Society for Information Science*, 35 (3), pp. 157-163, 1984.

⁹BBF - *Bulletin des bibliothèques de France*, t.28, n°6, novembre-décembre 1983., p578.

banques de données ; des convergences se sont opérées avec d'autres activités comme le renseignement commercial etc. Finalement, tout comme les penseurs du début du siècle ont préparé et accompagné la naissance d'un nouveau modèle professionnel : la documentation, le bouillonnement des décennies soixante dix et quatre vingt a facilité l'émergence et la prise en compte de nouveaux services de référence, principalement les banques de données. Mais les nouvelles pratiques et structures sont venues chaque fois se superposer et s'articuler aux anciennes sans les remplacer.

Aujourd'hui, le contexte a encore changé. Ce sont des lieux communs, mais il est bon de les rappeler : les modalités et les rapports de force internationaux se sont transformés ; le tissu social et économique national n'a plus la même texture ; la recherche scientifique a explosé ; les bases des industries de la culture ont basculées dans les dix dernières années, une industrie de l'information se cherche. L'informatique et sa crise actuelle témoignent paradoxalement de l'ampleur des mouvements de fond qui travaillent nos secteurs. Or les professionnels des bibliothèques, de la documentation sont engagés directement sur tous ces fronts.

Ainsi, si l'on considère que l'évolution des pratiques et celle des concepts doivent être articulées, alors les réflexions des sciences de l'information de ces dernières années ne répondent pas ou plus aux réalités professionnelles.

Dans le même temps bien des chercheurs, issus du monde professionnel ou venus d'autres disciplines, se sont intéressés à notre domaine. L'histoire du livre a fait des pas de géant, la sociologie de la lecture est bien vivante, les ingénieurs en dialoguant notamment avec les linguistes améliorent chaque jour l'accès automatique aux documents, les psychologues et les "cognitivistes" s'interrogent sur l'accès aux connaissances, les économistes tentent d'intégrer la variable informative à leurs théories...

La dérive d'une théorie

Ballottés par une profession en mutation rapide, des disciplines plus ou moins bien intégrées, des enjeux qui dépassent le milieu, les analystes n'ont peut être pas pris assez radicalement en compte ce qui fait, à notre avis, l'originalité du point de vue, qui dépasse les conjonctures historiques et qui pourrait justifier une autonomie de la réflexion : on raisonne ici à partir du lecteur, de ses besoins, de ses envies, de son comportement. Nous allons tenter de montrer combien cette perspective est particulière et ouvre de larges horizons tant aux pratiques professionnelles qu'à la réflexion conceptuelle.

Nous nous en tiendrons pour cet exposé à une approche strictement fonctionnaliste parce qu'elle nous paraît la plus simple à formuler. Mais une réflexion parallèle et

plus fondamentale devrait être menée en terme d'enjeux sociaux. De même nous nous servirons comme base illustratrices des structures traditionnelles : bibliothèques, centres de documentation, banques de données¹⁰. L'analyse mériterait d'être élargie à d'autres services d'information comme le fait par exemple Anne Mayère dans ce même numéro de *Réseaux*.

Un auteur est encore cité régulièrement (ou intégré implicitement) en sciences de l'information, le plus souvent de façon totalement métaphorique : Shannon et sa théorie mathématique de la communication¹¹. Le poids, souvent inavoué ou peut-être inconscient, de cette orientation interdit d'analyser correctement la vraie nature de la médiation réalisée tant par les médias que par les bibliothèques et les centres de documentation. Cette limite, souvent dénoncée, sera pour nous l'occasion de préciser à la fois la parenté et la différence entre l'activité des médias et celle des bibliothèques.

En fait la seule chose retenue dans la théorie est la distinction émetteur, message, canal, récepteur et la direction du mouvement. Le schéma, sous différentes variantes, a été mille fois reproduit... On y a ajouté un "feed back" pour rendre compte de l'activité du destinataire ; on y a adjoint un codage et un décodage sémantique pour illustrer les différences d'interprétation d'un message entre source et destinataire ; on a interprété la notion de "bruit", comme l'ensemble des documents non pertinents récupérés dans une recherche documentaire ; on a inventé celle de "silence" pour signifier les lacunes de la recherche.etc..

Les interprétations ou aménagements sont métaphoriques et n'ont plus grand chose à voir avec la pensée initiale des chercheurs. Le schéma ne dit rien, en effet, de l'essentiel de la théorie qui est une théorie *mathématique* sur la circulation de l'information montée à partir du modèle du téléphone ou, plus largement des télécommunications. La théorie elle-même, qui à proprement parler est une théorie statistique, n'a jamais été appliquée avec succès aux services d'information dont nous parlons. Cette lacune ne témoigne pas d'une quelconque allergie aux mathématiques ; au contraire bien d'autres lois ont servi et servent encore à la gestion et à l'élucidation du fonctionnement des bibliothèques, de la documentation ou plus généralement de la circulation de l'information documentaire¹². Mais la difficulté chez Shannon vient sans doute de la notion d'information, réduite à un signal binaire, qui ne recoupe pas l'information documentaire.

Cette dérive de la théorie originelle ne serait pas critiquable si son omniprésence n'interdisait de penser la

¹⁰Nous reprenons ici une analyse développée dans *Marketing des bibliothèques et des centres de documentation*, édition du cercle de la librairie, Paris 1992.

¹¹Shannon Claude E., Weaver Warren, *Théorie mathématique de la communication*, Retz - Cepl, Paris 1975. Traduction de l'ouvrage américain paru en 1949.

¹²Cf.Lafouge Thierry, "Une présentation de la bibliométrie" in *Les cahiers du Lerass*, février 1993.

réalité du processus. Après tout l'avancée de la connaissance est bien souvent le résultat de transgressions. Mais ici l'exportation du schéma sur d'autres terrains occulte de fait complètement deux phénomènes majeurs qui sont au centre du fonctionnement des médias et de celui des bibliothèques ou des centres de documentation et qui fondent justement la différence des uns par rapport aux autres :

- contrairement au schéma, les messages ne sont pas "adressés" de façon univoque. Nous ne sommes pas dans le cadre de médias interpersonnels, ni la source, ni le destinataire ne sont forcément bien définis l'un par rapport à l'autre, la métaphore du canal est inapplicable, il faudrait plutôt parler d'un lac ; il y a bien des documents qui passent de gauche à droite, mais l'acheminement n'est pas linéaire, il y a une rupture, une retenue, au centre.

- la deuxième différence a déjà été souvent soulignée ; contrairement au schéma originel, la question du sens, de la signification est essentielle, et concerne aussi bien l'émetteur que le récepteur. Ici l'information n'est pas un message qui passe de gauche à droite, mais une double construction, entre la source et l'émetteur d'une part, et entre le destinataire et le récepteur d'autre part ; autrement dit il n'y a pas nécessairement identité, entre le sens du document perçu par la source et le sens du document perçu par le destinataire.

S'il fallait faire un schéma représentant la communication à l'oeuvre dans les médias ou les bibliothèques, il pourrait se présenter comme indiqué sous le schéma originel. Ce deuxième schéma voudrait rendre compte d'une activité de communication ancienne, importante, stable, isolable, que l'on pourrait baptiser "communication flottante" pour la distinguer de celle représentée par Shannon qui est une communication adressée.

Communication adressée

Shannon, 1975, p.69

La description des cinq parties est donnée par Shannon et Weaver aux pages 68, 69 et 70 de leur traité. L'absurdité de l'extension du schéma à autre chose qu'un système technique de transmission y apparaît clairement. Mais il est vrai que le titre du schéma engage au contraire à la généralisation.

--

Communication flottante

Trois verbes illustrent le processus de communication : écrire, publier, lire. Il faut prendre ces termes de la façon la plus générale possible, sans référence à une technique d'expression ou un support (écriture graphique et papier aussi bien qu'image, musique, parole, disque, télévision, mémoire d'ordinateur, ondes hertziennes, tout moyen d'expression et tout support, matériel ou immatériel). Néanmoins, nous ne voulons pas entrer ici dans les débats sur les processus de lecture et d'écriture. Ils ne sont, bien sûr, pas sans rapport avec notre propos actuel, mais ils risqueraient de compliquer inutilement le raisonnement tenu qui voudrait se focaliser sur un processus organisé de communication sans prétendre tout embrasser.

- *Écrire*. L'auteur, la source rédige ou produit un message, le plus souvent intentionnellement. Il a besoin, est contraint ou a envie de dire quelque chose. Ce message a pour lui un certain sens. Mais, même s'il écrit pour être lu et bien souvent pour un lectorat précis, l'auteur n'a pas vraiment de garantie que la signification qu'il donne coïncidera avec celle que reconstruira chacun de ses lecteurs. Mieux le document, une fois publié, lui échappe et, la plupart du temps, il ignorera tout de ses destinataires définitifs.

- *Publier*. Contrairement à l'activité de télécommunication qui n'est le plus souvent qu'une simple transmission, dans notre domaine le message est rendu public. Il n'est pas adressé exclusivement à une personne particulière, mais rendu accessible, gratuitement ou de façon payante, aux membres d'une collectivité, large ou restreinte. Ce travail de mise en publicité est celui qui nous intéresse plus particulièrement. Il concerne aussi bien ceux qu'on nomme traditionnellement les médias que les bibliothèques ou les centres de documentation.

- *Lire*. Le lecteur, le destinataire s'approprie des informations en les reconstruisant à partir des documents et de son expérience personnelle. La lecture a des motivations diverses : plaisir, nécessité pratique, choix politique, volonté de pouvoir, utilité professionnelle. Si le nom de l'auteur peut souvent être connu du lecteur, il ignore la plupart du temps sa biographie et ne peut avoir, au mieux, qu'une interprétation de ses motivations.

Plusieurs points qui différencient les deux pôles extrêmes doivent être soulignés à l'encre rouge :

- Tout d'abord *il n'y a pas d'ordre hiérarchique* entre les deux pôles. A partir du moment où le raisonnement ne s'appuie plus sur une transmission d'un document de gauche à droite, il n'y a aucune raison de considérer que l'écriture précède la lecture. Les deux activités sont autonomes. Bien entendu un document ne peut être lu que s'il a été rédigé, mais le lecteur puise dans l'ensemble des documents publiés, ou même parfois non publiés. Mieux la rédaction d'un document s'appuie généralement sur des lectures préalables qui viennent enrichir l'expérience personnelle de l'auteur.

- Ensuite les informations construites dans les deux pôles *ne coïncident pas nécessairement*.

- Enfin la valeur ajoutée de l'écriture se concrétise par un *document original* qui apporte un plus aux documents déjà existants, tandis que la valeur ajoutée de la lecture se concrétise par *l'enrichissement d'une personne*, le lecteur.

Les deux sens de la médiation

Intéressons-nous maintenant au centre du schéma qui concerne directement les professionnels de l'information. Au centre se trouve un "espace public"¹³, ou plutôt des espaces publics ou semi-publics, où les messages ont partiellement échappé à leurs auteurs et ne sont pas nécessairement capturés par des lecteurs. L'objectif des uns comme des autres est d'accéder à cet espace, soit pour y placer leur document, soit pour y trouver un document.

D'une certaine manière, les messages flottent, mais pas comme une bouteille lancée à la mer et qui dérive. Il faut imaginer au contraire des espaces, parcourus de courants forts, soumis à des pressions et à des jeux de pouvoir et aussi réglés selon une organisation rigoureuse.

Ces espaces ne sont pas des constructions intellectuelles, ils ont des manifestations très concrètes : catalogues d'éditeur, étalages des librairies, couverture de l'actualité par la presse et kiosques à journaux, grille de programmes de télévision ou de radio et réseaux hertzien ou bien sûr fonds et salles des bibliothèques ou encore catalogue de ressources documentaires... Les professionnels qui gèrent ces espaces sont bien des médiateurs puisqu'ils assurent la liaison entre les sources et les destinataires. Contrairement au cas étudié par Shannon, ils n'assument pas qu'un simple rôle de transport, mais interviennent dans la construction de l'information en interaction soit avec les sources, soit avec les destinataires. L'organisation de ces espaces a elle-même un effet sur l'information présentée. Mais tout cela est bien connu.

Puisque nous avons repéré deux activités autonomes aux deux bouts du processus de communication, écrire et lire, il est possible de réaliser l'activité centrale, publier, soit à partir de la première, soit à partir de la seconde. Dans le premier cas, on produit des documents pour les proposer à un public. Il s'agit à proprement parler de ce qu'on appelle en économie une production et une distribution de biens. On fait un média. Les particularités de l'organisation et de l'économie des médias ont été maintes fois analysées.

Dans le second cas, on va chercher pour des destinataires des documents. Il s'agit cette fois-ci de la production

¹³Le terme a été popularisé par Jürgen Habermas dans *L'espace public, archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Payot 1978. Nous l'employons ici dans une acception plus extensive et moins politique que l'auteur. Pour celui-ci, il suppose la confrontation publique et rationnelle d'arguments pour une construction idéale du social, pour nous il signifie simplement que des messages sont rendus accessibles à l'ensemble des membres d'une collectivité donnée.

d'un service. En particulier, on peut monter une bibliothèque ou un centre de documentation. Le service se construit alors dans l'interaction entre la demande des destinataires et la connaissance des documents disponibles qu'ont les professionnels. Ici la source reste abstraite, l'origine pratique des documents importe peu, l'important c'est de pouvoir les acquérir ou les consulter.

On aurait tort d'imaginer une linéarité entre les deux activités de médiation, comme si la seconde venait naturellement dans la continuité de la première, comme si les bibliothèques ou la documentation n'étaient qu'une modalité de diffusion des livres ou des journaux. Bien au contraire, la médiation qui part de la lecture a souvent pour effet de démanteler celle qui part de l'écriture. Le démantèlement de l'organisation des médias par les bibliothèques ou la documentation est perceptible à de nombreux niveaux. Par exemple :

- *Le rapport au temps.* L'économie des médias repose sur l'obsolescence et la régularité qui permet le renouvellement. Celle des bibliothèques repose, au contraire, sur la conservation et l'accumulation. Autre symptôme : l'incompatibilité entre le modèle de flot (télévision, radio) et celui des services d'information...

- *Le rapport à l'objet.* Construire un journal, c'est organiser une maquette juxtaposant les événements disparates de l'actualité dans des rubriques. Le documentaliste passe souvent une bonne partie de son temps à découper les journaux pour confronter les articles sur un même thème dans des dossiers, des revues de presse ou aujourd'hui au travers de bases de données. Il déconstruit pour reconstruire à partir d'un classement répondant au plus près aux demandes des lecteurs.

- *La reproduction.* Les médias de type éditorial reproduisent un prototype pour en distribuer et vendre les exemplaires. Les bibliothèques et la documentation sont les royaumes du prêt, de l'échange, du troc, de la photocopie... non sans quelques difficultés avec les questions soulevées par la propriété intellectuelle.

- *Le rapport au droit.* Les médias insistent plutôt sur la propriété intellectuelle et le droit d'expression. Les bibliothécaires et les documentalistes se préoccupent (ou devraient se préoccuper...) du droit du lecteur, du droit à l'information. L'une et l'autre tradition juridique trouvent leur racine dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Si elles sont indissociables, la première semble aujourd'hui mieux défendue que la seconde...

- *Le rapport marchand.* Le commerce du média repose sur le principe de la vente aveugle, on achète pour voir. Ou mieux encore, c'est justement parce que la consommation est en quelle que sorte "aveugle" qu'il est possible de vendre à des annonceurs des lecteurs potentiels. Le principe du contrat proposé par les services des bibliothèques ou de la documentation est au contraire celui du feuilletage, on consulte et on ne garde que ce qui nous intéresse. Ce contrat est bien souvent gratuit ou quasi-gratuit.

- *Etc.*

Inutile d'insister les différences sont évidentes. Pourtant l'articulation entre les deux formes de médiation est aussi très étroite. Tout d'abord, les seconds constituent de fait une promotion pour la lecture qui profite aux premiers puisqu'il est bien connu que les pratiques culturelles ou informatives ont naturellement tendance à être cumulatives. De même les seconds sont clients des premiers. Ensuite une activité de médiation n'est pas faite d'une seule pièce et se décompose en une chaîne de séquences dont plusieurs maillons sont déjà des lecture-écritures. Un auteur, un journaliste, un scientifique se "documente" avant d'écrire son article ou son oeuvre. Inversement un documentaliste écrira des synthèses, des notices, de la littérature "secondaire" pour faciliter l'accès aux documents, cette littérature peut, elle-même, se transformer en véritable média. De ce point de vue, l'édition de répertoires, d'annuaires, de revues critiques, d'encyclopédies, de documents dont le principal de la valeur ajoutée relève de la synthèse ou de la compilation appartient aussi bien à l'une ou l'autre tradition. Enfin la connivence des membres des collectivités homogènes et restreintes a tendance à gommer les différences entre les deux types de médiation. La coupure entre lecture et écriture se réduit ou, plus précisément, le schéma de communication a tendance à se boucler. Sources et destinataires se confondent, les auteurs et les lecteurs s'interpellent directement et s'interchangent. La meilleure illustration est sans doute le rapport de connivence entre revues et documentation, qui pourrait bien aujourd'hui exploser avec le succès dans certaines disciplines des messageries scientifiques.

La plupart du temps deux volontés, conjuguées ou non, sont à l'origine, lointaine ou récente, des structures, grandes ou petites, privées ou publiques au service de la lecture :

- la prise de conscience de lecteurs, débordés par leur documentation personnelle ou incapables de se procurer seuls les documents dont ils ont besoin ou envie, qui réunissent leurs efforts pour construire une bibliothèque, un centre de documentation ou un réseau électronique au service de la communauté qu'ils forment ou à laquelle ils appartiennent ;

- la décision de tutelles, pour des raisons d'efficacité ou de prestige parfois sous l'impulsion de militants passionnés, désireuses d'enrichir le niveau culturel ou scientifique de la population soumise à leur juridiction ou autorité.

Ces origines, tout à fait cohérentes avec notre présentation, font ressortir la notion de collectivité indissociable de cette activité. Par nature, ces organismes sont directement au service d'une communauté d'individus. La communauté peut être structurée selon un modèle hiérarchique, comme une entreprise ou une administration, ou selon un modèle politique, démocratique ou autoritaire. Chaque fois les objectifs et l'organisation du service seront adaptés.

Aussi, contrairement aux médias qui ont pu s'appuyer dans les sociétés occidentales sur une gestion économique

autonome pour prendre du recul face à des pouvoirs intéressés, les bibliothèques et les centres de documentation dépendent toujours, ou presque, de tutelles qui représentent ou ont autorité sur la collectivité dont ils font partie.

Cette sujétion est à l'origine d'un paradoxe étonnant de la profession. On y trouve à la fois les plus fervents défenseurs du service public et les professionnels les plus impliqués dans la concurrence commerciale. Les premiers répondent à l'organisation politique de nos collectivités. La bien-nommée "lecture publique" a pour mission de favoriser l'enrichissement culturel d'une population dans son entier, base essentielle de la démocratie. Les seconds sont au diapason de la logique des entreprises et doivent au contraire réunir pour leurs seuls usagers les documents qui leur permettront de dépasser les entreprises concurrentes.

La confusion des termes

Les politiques publiques sur l'information scientifique et technique, que nous avons évoquées, n'ont pas trouvé chez les chercheurs un travail théorique suffisant pour en affermir les bases.

De quelle information parlait-on quand on employait dans les décennies soixante-dix et quatre-vingt le sigle d'IST ? La plupart du temps, il s'agissait implicitement d'une information de type documentaire, c'est-à-dire une information qui a pris un minimum d'autonomie, vis à vis de son auteur, de son référent, de son support, de son usage. Cette précision, apparemment de bon sens, est moins anodine qu'il n'y paraît. Sont exclus ainsi notamment, la communication directe, les informations liées à une action (comme par exemple les transactions commerciales), les médias en tant que tels, les informations dédiées à un seul usage... Bien entendu l'information documentaire se sert et se nourrit de toute cette circulation d'informations. Mais, si justement elle devient "documentaire", c'est que ces informations se sont, au moins en partie, détachées de leurs contraintes originelles pour pouvoir être traitées de façon autonome, passant au besoin d'un support à l'autre, ouvertes à de multiples usages.

Ainsi l'information documentaire ne représente qu'une petite partie de l'information en circulation, marginale en terme de flux dans les réseaux de télécommunication par exemple. En aucun cas, elle ne peut se comparer à un "pétrole gris" comme certains ont pu l'écrire dans les années giscardiennes.

La seconde leçon de cette période à la fois faste et contradictoire est justement la nécessité de préciser la destination de l'information. A la disposition, ou, plus exactement, au service de qui met-on cette information ? Là encore la question peut paraître triviale, elle est en effet une des premières que se posent tout organisme documentaire. Et pourtant, en prenant les discours généraux sur l'ensemble de la profession, la période citée

montre une singulière évolution de la collectivité d'utilisateurs sur laquelle les raisonnements ou les politiques ont été montés.

Après la seconde guerre mondiale, la question posée était la circulation de l'information scientifique au sein de la communauté internationale des chercheurs. Autrement dit l'organisation documentaire participait à la définition des disciplines scientifiques. La collectivité, au service de laquelle les organisations documentaires devaient se mettre, était celle des chercheurs, discipline par discipline. Dans les années soixante-dix, la priorité a changé. La communauté à privilégier n'est plus confinée à celle des scientifiques, la question concerne la nation toute entière. L'outil lui-même, avec l'arrivée des banques de données, a changé d'échelle. Ce qui est gagné en poids politique et en masse d'informations traitées est perdu en précision. L'accent est mis d'abord sur l'enjeu industriel, les services proposés sont principalement destinés à favoriser le développement de la recherche dans des secteurs stratégiques : chimie, nucléaire, aérospatiale... Puis, c'est l'industrie de l'information elle-même qui est considérée comme stratégique et qui s'adresse, par l'intermédiaire de la "télématique" à l'ensemble des acteurs sociaux.

On s'est contenté pour accompagner ce mouvement de théories trop générales sur la circulation de l'information dans la "société post-industrielle".

Aujourd'hui les débats, qui agitent le monde des professionnels et des chercheurs, se sont encore déplacés, la nation n'est plus vraiment en cause. Les enjeux se sont parcellisés vers l'entreprise, vers les bibliothèques ou encore vers les télécommunications. Chacun développe ses propres thèmes où de nouveaux mythes porteurs cristallisent les débats (veille technologique, Bibliothèque de France, numéris...), sans pour autant amener vraiment des éléments nouveaux ni rigoureux pour l'analyse.

La notion de "veille technologique" ou d'"information stratégique" prend petit à petit la place dans les discours de celle d'"IST" mais elle renvoie de fait à trois traditions différentes : celle de la documentation, celle de l'information sur la concurrence ou de l'espionnage industriel et celle des études et de la prospective. Il est vraisemblable que l'évolution sémantique ne soit qu'un des signes des mouvements autour du management général de l'information qui s'élabore, progressivement et non sans hésitation, dans les entreprises et dont les pratiques documentaires ne sont qu'un élément. Tout comme dans les années soixante-dix, la montée en puissance du marketing a marqué la prise en compte d'un management de la communication.

Les polémiques qui marquent les moindres décisions prises par les promoteurs du projet de la Bibliothèque de France témoignent surtout d'un retour en force de la fonction traditionnelle de la bibliothèque. Comment préserver les livres ? Comment faciliter l'accès aux chercheurs académiques ? L'implication de l'Etat au plus haut niveau montre combien les priorités dans le domaine ont changé.

La décentralisation de la lecture publique, comme l'autonomie des universités renforcent encore l'importance nouvelle prise par la notion d'"établissement", une facette différente du service proposé que celle de "documentation".

La notion de réseau numérique ou encore celle, plus récente, d'informatique "hypermédia" d'un côté, "multimédia" de l'autre, popularisées par des constructeurs et opérateurs intéressés, ajoute encore à la confusion ambiante. On fait comme si le transport et le traitement commun de signaux venus d'horizons divers induisaient mécaniquement la fusion des signes et de leurs usages. Les sociologues, les économistes, les historiens ont démonté l'imbrication des logiques diverses qui ont conduit au façonnage progressif des médias traditionnels en modèles relativement stables. Gardons-nous des simplifications : ce n'est pas parce que les sciences sociales ont quelque peu délaissé le terrain documentaire que les situations sont y plus limpides, bien au contraire !

L'opportunisme a remplacé la rigueur. Les disciplines les plus sérieuses qui pourraient fournir les clefs de l'analyse du domaine sont tentées de se replier sur elles-mêmes : l'histoire du livre sur l'histoire, la sociologie de la lecture sur la sociologie, l'économie de l'information sur l'économie, l'informatique documentaire sur l'informatique...

Il nous semble que la perspective que nous avons développée ouvre aux sciences de l'information un horizon qui dépasse largement l'arrivée des nouvelles technologies et leur permet de renouer avec leur racine. Elle fournit un cadre de référence pour accueillir les apports les plus novateurs des autres disciplines qui, est-ce vraiment un hasard ?, insistent pour la plupart sur la nécessaire prise en compte du destinataire. C'est une occasion précieuse de faire dialoguer des disciplines souvent étanches, en particulier quand elles sont issues de traditions opposées comme les sciences exactes, les sciences humaines et les sciences sociales.

Les deux dernières décennies ne sont qu'un moment de l'histoire des services d'information qui doit être comparé à d'autres périodes et relativisé. Dans le même temps, il est naturel que l'informatique et les télécommunications aient plongé la profession dans une certaine perplexité. Elles multipliaient à l'infini les potentialités de ses tâches traditionnelles de mémoire et de diffusion. Et surtout, le micro-ordinateur ou le terminal est un outil qui bouscule les clivages en autorisant à la fois la lecture et l'écriture. L'avenir dira si les usages reconstruiront les dichotomies traditionnelles ou si d'autres pratiques ou professions qui se cherchent encore aujourd'hui vont s'affirmer. Ces questions doivent aussi rester une des priorités des chercheurs de la discipline.

Même s'il reste encore un important travail à réaliser pour affermir les concepts, nous proposons donc de nous en tenir à cette appellation de sciences de l'information qui

permet à la fois de rester à l'écoute des problèmes posés par les professionnels sans renoncer à un travail de recherche plus en profondeur. En la détachant des ambiguïtés qui ont marqué sa naissance, elle signifie dans notre esprit une orientation de la recherche sur l'activité de lecture et les médiations qu'elle induit.

ENCADRE

La bibliologie ancêtre des sciences de l'information

A la fin du siècle dernier et au début de celui-ci, l'idée d'universalité du savoir et de sa circulation s'est imposée dans notre domaine de façon très concrète. Deux personnages hors du commun, Henri Lafontaine et Paul Otlet en sont les principaux artisans. Leur objectif, quelque peu mégalomane, est la réalisation d'un *Répertoire bibliographique universel*, recensant tous livres, articles, recueils, images... L'annonce du projet, puis sa mise en pratique, a rencontré un grand retentissement chez les professionnels des bibliothèques et a eu des effets immédiats d'abord sur la construction de normes internationales, depuis la taille des fiches cartonnées dans les catalogues jusqu'à la mise au point d'une classification décimale universelle.

Il s'inscrit explicitement dans un vaste mouvement de démocratisation de la science et de la culture qui voit, par ailleurs, l'affirmation de la nécessité d'une politique de lecture publique. L'écho de ces discussions passionnées résonne aujourd'hui encore dans les débats autour de la Bibliothèque de France...

Le projet a, dans l'esprit de ses initiateurs, une dimension beaucoup plus large que l'amélioration ou l'invention d'outils de traitement des documents ou même l'ouverture démocratique des établissements. Il participe à une double dynamique, politique et scientifique.

P. Otlet et H. Lafontaine, juristes d'origine, sont des pacifistes convaincus. Le second, ami de la famille royale, membre du parti ouvrier belge et franc-maçon, aura une carrière politique et diplomatique brillante, ponctuée notamment par l'obtention du prix Nobel de la paix en 1913. Leur activité est dirigée par un idéal démocratique universel et se concrétise par l'organisation de très nombreuses réunions internationales, la conception d'un "Palais mondial" ou "Mundanéum" où serait réuni l'ensemble du savoir puis le projet d'une "Cité mondiale" idéale. Même si, aujourd'hui, on peut parfois sourire de certaines outrances, leur influence dans le contexte de l'époque est très importante et les innovations sont réelles, par exemple dans la constitution d'un fonds féministe ou iconographique. Après la première guerre mondiale, ils militent pour la constitution de la Société des nations, et plus précisément pour l'amélioration de la coopération scientifique internationale. Leurs engagements radicaux leur amèneront des ennemis. Ils seront écartés de la Sdn. Après plusieurs déménagements, le Palais mondial sera fermé, ses collections détériorées et son fameux catalogue, qui aurait contenu plusieurs millions de fiches, chiffre considérable pour l'époque, perdu.

Mais pour nous l'aspect le plus important de leur histoire est encore ailleurs. En effet, il s'agit sans doute de la première tentative sérieuse et systématique de fondation d'une science autonome pluridisciplinaire, à partir d'une

expérience bibliothéconomique. P. Otlet a synthétisé ses réflexions dans le dernier livre qu'il a publié en 1934 : *Traité de documentation, Le livre sur le livre*¹⁴. :

*Nous devons former d'immenses bibliothèques, nous devons élaborer des répertoires puissants. Mais, de même qu'après de Jussieu et Linné décrivant des milliers d'espèces sont arrivés, les Darwin et Claude Bernard qui ont créé la Biologie, science théorique explicative, évolutive de l'ensemble des êtres vivants, de même les temps sont venus maintenant où il faut fonder la Bibliologie, la science théorique, comparative, génétique et abstraite, embrassant tous les livres, toutes les espèces et toutes les formes de documents.*¹⁵

Plusieurs disciplines ont apporté leur contribution au projet global. Elles sont baptisées bibliométrie, pour les statistiques, bibliothéconomie pour la gestion, bibliopsychologie pour l'étude des rapports entre le livre et ses lecteurs... Dans la bibliologie, le livre, il faudrait plutôt écrire le document (P. Otlet s'occupe aussi bien d'articles ou d'images), est placé au centre du raisonnement. Le travail consiste à le décrire, en comprendre la genèse, mais surtout en faciliter l'accès par des techniques de classement appropriées.

Même si ces pionniers ont eu des successeurs, il y a un fossé entre leur influence sur les métiers et leur ambition scientifique. Leurs travaux constituent une des bases du savoir professionnel des "documentalistes", qui vont se multiplier dans l'entre-deux guerre et surtout après la seconde guerre mondiale parallèlement à l'organisation de l'activité de recherche publique, parapublique et privée. Leur apport technique va aussi se populariser tout autour de la planète par le canal des associations scientifiques internationales. Par contre, la "bibliologie" n'aura qu'un écho limité, même s'il existe encore en France quelques chercheurs pour s'en revendiquer.

¹⁴Réédité en 1989 par le Centre de lecture publique de la communauté française de Belgique, Liège.

¹⁵*Opus cité* p.9.